Multinationales sous surveillance : comment les organisations non gouvernementales stimulent et améliorent ces entreprises qu'elles dénoncent

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2017)**

Heft 2166

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1014312

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Multinationales sous surveillance

Comment les organisations non gouvernementales stimulent et améliorent ces entreprises qu'elles dénoncent

Jean-Daniel Delley - 24 mai 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31549

Point n'est besoin de manifester un anticapitalisme militant pour faire le constat: assises sur des trésors de guerre considérables – Apple ne va pas tarder à passer la barre des 1'000 milliards de dollars –, les entreprises multinationales disposent d'un pouvoir qui paraît quasi illimité. Comme l'a révélé une étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, 147 d'entre elles contrôlent le capitalisme mondial, directement et à travers des participations. Elles ne craignent de transgresser ni les lois nationales ni les décisions de la communauté internationale.

Le cimentier HolcimLafarge, ignorant le blocus commercial à l'encontre de Daech, fait affaire avec les jihadistes. Les industries pharmaceutiques ne reculent ni devant la corruption ni devant le mensonge pour accroître leurs parts de marché. Les banques trafiquent les taux de référence pour s'assurer des marges confortables et les constructeurs automobiles les valeurs d'émission de leurs véhicules pour en promouvoir les ventes. C'est également la corruption à large échelle qui garantit aux négociants en matières premières l'accès aux ressources naturelles. Et toutes pratiquent avec habileté la minimisation fiscale.

Les Etats et les organisations internationales réagissent certes, mais avec retard et lenteur. Depuis une quarantaine d'années, l'OCDE affine et complète ses *Lignes directrices pour les entreprises multinationales*, des principes toujours non contraignants. Les *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*, édictés en 2011 par l'ONU, n'ont reçu une traduction concrète que dans de rares pays.

La Suisse se montre réticente à encadrer les activités des multinationales implantées sur son sol. Ainsi le Conseil fédéral ne voit aucune raison d'agir dans ce domaine et rejette l'initiative populaire *«Multinationales responsables»* (DP 2148).

Et pourtant la situation n'est pas figée. Dans une enquête minutieuse, Markus Mugglin, un journaliste économique dont nous avions relaté la critique serrée des poncifs néolibéraux (DP 1674), montre comment les ONG sont parvenues à faire bouger les lignes. Son ouvrage, *Konzerne unter Beobachtung – Wie NGO-Kampagnen bewirken können*, décrit l'évolution des relations entre cinq grandes entreprises helvétiques (Nestlé, Novartis, Glencore, UBS et Credit Suisse) et le secteur du raffinage de l'or d'une part, et les ONG d'autre part.

Prises de conscience et corrections manifestes

Rien n'illustre mieux ce changement que les réactions de Nestlé à 30 ans d'intervalle, d'abord à la campagne sur les méfaits du lait en poudre sur la santé des nourrissons, puis aux critiques visant son utilisation de l'huile de palme.

Dans les années 1980, la commercialisation agressive du lait en poudre dans le tiers-monde suscite une campagne mondiale tout aussi agressive des ONG: *«Nestlé tue les bébés»*. Il faut attendre plusieurs années pour que Nestlé consente à appliquer un code de conduite édicté par l'Organisation mondiale de la santé.

En 2010, la campagne lancée par Greenpeace pour sauvegarder les forêts vierges d'Indonésie et les orangs-outans, menacés par l'extension des cultures de palmier à huile, porte ses fruits en deux mois seulement. La vidéo détournant le slogan publicitaire pour la barre chocolatée KitKat, vue par des millions de personnes, conduit Nestlé à résilier son contrat avec son fournisseur d'huile de palme et à se tourner vers la filière de production durable.

En quelques décennies, les

multinationales ont pris conscience du fait que leur réputation dépendait aussi de leurs pratiques sociales et environnementales. Elles se réfèrent à des codes de conduite, se fixent des objectifs autres que la seule augmentation du chiffre d'affaires et du bénéfice, publient des rapports documentant leur prise en compte des droits de l'homme et de la sauvegarde de l'environnement.

L'action des ONG n'est évidemment pas étrangère à cette prise de conscience: les organisations travaillent aujourd'hui en réseaux, échangeant leurs informations, coordonnant leurs interventions et profitant de la force de frappe des réseaux sociaux. Les multinationales sont ainsi suivies à la trace. Par exemple, l'organisation BankTrack, domiciliée aux Pays-Bas, se consacre à la surveillance de la scène bancaire internationale. Elle met à jour des scandales dans lesquels des établissements financiers sont impliqués et publie un classement régulier sur la base de critères de durabilité.

Les manquements des multinationales suffiraient à monter un épais dossier à charge. Markus Mugglin évite ce piège. Il tente de saisir une évolution et d'en expliquer les causes en travaillant sur le cas de certaines entreprises. C'est là tout l'intérêt de son livre qui présente aussi bien les progrès des entreprises dans la prise en compte de leur responsabilité sociale que les zones d'ombre et les résistances au changement.

Ainsi, Nestlé figure parmi les firmes de l'alimentation les mieux notées. Respect des droits fonciers des petits paysans, lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, elle caracole en tête de peloton selon l'organisation d'aide au développement Oxfam.

Pourtant l'entreprise se voit toujours confrontée à de sévères critiques (travail forcé sur les bateaux de pêche thaïlandais, travail des enfants dans les plantations de cacao par exemple). Mais ces dénonciations conduisent très rapidement à des contrôles internes plus serrés.

De même UBS et Credit Suisse font bonne figure en comparaison internationale. Reste que les meilleurs des instituts bancaires ne récoltent que la moitié du maximum de points possible. Il y a donc encore une belle marge de progression. En particulier les deux banques suisses restent très impliquées dans le financement des industries pétrolières et charbonnières.

Parce que les entreprises visent en priorité croissance et profit, le rôle des ONG reste et restera celui de la mouche du coche, rappel piquant d'une responsabilité sociale et environnementale à exercer dans les faits.

Jeux d'argent, jeux comptant

Malgré les efforts de prévention, l'appât du gain miracle reste servi par une offre trop facilement accessible

Lucien Erard - 27 mai 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31563

Le Parlement débat du projet de loi sur les jeux d'argent qui doit regrouper les deux lois fédérales sur les loteries et paris professionnels, datée du 8 juin 1923, et sur les maisons de jeux, adoptée le 18 décembre 1998. La nouvelle loi doit garantir le bon fonctionnement des jeux et la protection de la population contre la dépendance aux jeux. Elle règle la répartition des bénéfices, à l'AVS pour les casinos et à des buts d'utilité publique pour les jeux de grande envergure.

Les jeux de hasard fascinent. Beaucoup en deviennent dépendants, comme de l'alcool ou du tabac, souvent des